



## Congé pour vente droit locataire

Par **Lililavie**, le **08/09/2024** à **04:31**

Bonjour, mon propriétaire m'a envoyé une demande de congés par huissier, je précise courrier reçu en boîte aux lettres, sans AR et donc sans signature. Bref, j'ai jusqu'au 8 Mars 2025 pour sortir. Ce jour j'ai trouvé une nouvelle maison, le rendez-vous est pris pour la signature avec mon nouveau propriétaire. Ma question est : ai-je un préavis à envoyé à mon propriétaire actuel ? Oui bien une lettre AR pour lui donner rdv pour état des lieux et remise des clés

Par **Marck.ESP**, le **08/09/2024** à **08:04**

Bienvenue

Votre propriétaire vous informe que vous devrez avoir quitté les lieux le 8 mars 2025. Vous êtes tenu de libérer le logement à cette date sans avoir à envoyer un préavis supplémentaire et vous pouvez quitter votre location à tout moment.

En informant votre propriétaire, qui devra vous rembourser même un trop perçu de loyer si votre départ s'effectue avant la fin d'un mois déjà acquitté.

Par **janus2fr**, le **08/09/2024** à **10:49**

Bonjour,

[quote]

je précise courrier reçu en boîte aux lettres, sans AR et donc sans signature

[/quote]

Normal puisque c'est un pli porté par huissier (commissaire de justice).

[quote]

Ma question est : ai-je un préavis à envoyé à mon propriétaire actuel ? Oui bien une lettre AR pour lui donner rdv pour état des lieux et remise des clés

[/quote]

A partir du moment où vous êtes dans la période de préavis du bailleur, soit les 6 mois avant l'échéance du bail pour une location vide ou les 3 mois avant l'échéance pour un meublé,

vous pouvez quitter le logement à tout moment sans avoir de préavis à respecter. Vous devez simplement avertir le bailleur pour l'état des lieux.

Par **Pierrepauljean**, le **08/09/2024** à **11:13**

bonjour

le logement qu vous avez trouvé est il libre de suite?

si oui, vous pouvez signer le bail de suite

quand le bail sera signé, vous choisisssez une date et hure pour l'EDL de sortie en fonction de votre déménagement et vous informez ensuite le propriétaire actuel